

**Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale**  
**A.A.T.L. – D.U.**  
**Monsieur Albert GOFFART**  
**Directeur**  
C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1

**B – 1035 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : 03/pfd/152117  
N/Réf : AVL/KD/BSA-3.2/s.339  
Annexe : /

Monsieur le Directeur,

Objet : BERCHEM-SAINTE-AGATHE. Zavelenberg.  
Intervention sur la prairie, placement de clôtures, abattages et plantations d'arbres.  
Avis conforme. Examen des compléments d'informations (*Dossier traité par Mme C. Defosse*).

En réponse à votre lettre du 17 octobre 2004, en référence, reçue le 22 novembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 7 janvier 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis défavorable.

Suite à la demande de compléments d'informations par la CRMS en sa séance du 5 novembre 2003, une petite documentation historique a été déposée au secrétariat le 24 décembre 2003. Bien qu'elle n'ait abouti à aucune conclusion et qu'elle n'ait pas débouché sur une nouvelle proposition, il est manifeste que ces données pourraient aisément réorienter le projet en répondant aux remarques de la CRMS. Le plan déposé au secrétariat par l'IBGE le 6 janvier 2004 ne propose malheureusement qu'une modification de détail par rapport à celui examiné précédemment (suppression du dédoublement de la clôture du côté de l'école) : le temps a manifestement manqué pour reformuler la proposition et l'adapter aux observations formulées dans l'avis daté du 14 novembre 2003. Dans ces conditions, la CRMS ne peut rendre un avis favorable sur la demande. Elle propose une réunion urgente avec l'IBGE pour examiner avec lui le parti que l'on pourrait tirer des données historiques dans le réaménagement des lieux.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO  
Secrétaire  
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S.

J. DEGRYSE  
Président